



Cette carte révèle le caractère incompréhensible des ZFDE :

- a) Très peu d'éoliennes existantes en zone favorable
- b) Projets rejetés en zone favorable.... ( ex Sud Vittel)
- c) Forme des zones favorables théoriques et non opérationnelle ( bandes de 200 m de largeur) et incompatibles ( petites et trouées) avec un champ éolien
- d) Protection de la vallée de la Moselle et de la Meurthe inexistantes...( Zone de 20 km à prévoir de part et d'autre et 10 km pour les affluents)
- e) Difficulté d'identification des contraintes paysage et MH